



RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 01113

Numéro SIREN : 582 131 264

Nom ou dénomination : JOUVE

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2016 sous le numéro de dépôt 664

# JOUVE

Société Anonyme au capital de 3.756.343,78€  
Siège Social : 1, Rue du Docteur Sauvé – 53100 Mayenne  
RCS Laval B 582 131 264

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FEVRIER 2016

### *EXTRAIT*

L'an deux mille seize,  
Le 17 février, à 11 heures 30,

Le Conseil d'administration de la Société JOUVE s'est réuni au siège social sur la convocation de son Président, M. Bruno VERGÉ, par lettre en date du 8 février.

#### Sont présents :

- |                                               |                                                    |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| - M. Bruno VERGÉ                              | Président,                                         |
| - M. Dominique AUBURTIN                       | Administrateur                                     |
| - M. Charles-Edouard de BROGLIE               | Administrateur                                     |
| - M. François PIC                             | Administrateur                                     |
| - M. Thierry DURAND                           | Administrateur                                     |
| - PRESSE-PARTICIPATIONS                       | Administrateur                                     |
| représentée par M. Gilles de LA ROCHEFOUCAULD |                                                    |
| <br>                                          |                                                    |
| - M. Pierre-Yves ROMAIN                       | Secrétaire Général Groupe<br>Secrétaire du Conseil |

#### Assistent également à la séance :

- |                                                                                                  |                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| - M. Michel LANNEAU                                                                              | Directeur Général   |
| - M. Jean-Éric PARENT                                                                            | Directeur Financier |
| <br>                                                                                             |                     |
| - Mme. Florence BEUNAICHE, représentant le collège « Ouvrier-Employés » du Comité d'Entreprise ; |                     |
| - M. Cyrille FOLLIOU, représentant le collège « Agents de Maîtrise » du Comité d'Entreprise ;    |                     |
| - M. Jérôme TRIDON, représentant le collège « Cadres » du Comité d'Entreprise ;                  |                     |

#### Sont absents et excusés :

- |                                                                                           |                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| - M. Florent BASLÉ                                                                        | Administrateur |
| <br>                                                                                      |                |
| - M. Éric THÉBAULT, représentant le collège « Ouvrier-Employés » du Comité d'Entreprise ; |                |

Constatant que le quorum est atteint, le Président déclare la séance ouverte.

(.../...)



Révocation du mandat de Directeur Général de M. Michel LANNEAU.  
(.../...)

Pour les raisons qu'il vient d'exposer, Monsieur VERGÉ propose au Conseil de révoquer le mandat de Directeur Général de Monsieur Michel LANNEAU.  
(.../...)

Plus personne ne demandant la parole, il est passé au vote du projet de révocation du mandat de Directeur Général de Monsieur Michel LANNEAU.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, moins la voix de Monsieur Charles-Edouard de BROGLIE qui s'abstient, de révoquer avec effet immédiat le mandat de Directeur Général de Monsieur Michel LANNEAU.  
(.../...)

Nomination du Directeur Général

En conséquence de la décision de révocation qui vient d'être prise, il revient au conseil de décider des modalités d'exercice de la direction générale de la société.

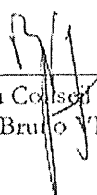
Monsieur Bruno VERGÉ, Président du Conseil d'Administration, soumet au Conseil la candidature de Monsieur Geoffrey GODET au poste de Directeur Général. (.../...)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, moins la voix de Monsieur François PIC qui s'abstient, de nommer avec effet immédiat Monsieur Geoffrey GODET en qualité de Directeur Général pour une durée égale à celle des fonctions du Président du Conseil d'Administration. Monsieur Geoffrey GODET est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société et exercer ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration. (.../...)

Monsieur Geoffrey GODET entre en séance, remercie le Conseil de la confiance qui lui est témoignée et déclare accepter les fonctions de Directeur Général, à l'exercice desquelles rien ne s'oppose.  
(.../...)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 heures.

*Pour extrait certifié conforme,*

  
\_\_\_\_\_  
Le Président du Conseil d'Administration  
Monsieur Bruno VERGÉ